

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/72

11 décembre 1996

(96-5258)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: français

## MAROC

Déclaration de S.E. M. Driss Jettou  
Ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat

Permettez-moi tout d'abord de vous dire tout le plaisir que moi-même et les membres de ma délégation ressentons à être présents ici pour prendre part à la première Conférence ministérielle de l'OMC. Je voudrais également vous féliciter pour votre élection à la présidence de nos travaux et adresser mes remerciements les plus chaleureux au Premier Ministre de Singapour pour la parfaite organisation de cette Conférence et pour l'hospitalité et l'accueil dont ma délégation et moi-même faisons l'objet depuis que nous avons foulé le sol de votre beau pays.

Il fut un temps, pas très lointain d'ailleurs, où se rendre à Singapour venant d'autres latitudes constituait un véritable périple. Aujourd'hui, nous nous y trouvons sans la moindre difficulté. C'est dire que la mondialisation n'est pas un vain mot. A cet égard, il est remarquable que notre première Conférence se déroule dans un pays qui symbolise le dynamisme des affaires et dans une région où préfigure déjà l'état des rapports de richesse et de puissance du siècle prochain.

Il est également significatif que le processus qui nous a conduit ici ait pris son élan à Punta del Este, se soit concrétisé à Marrakech et s'apprête à prendre un nouvel essor à Singapour. Toutes les trois villes du sud et villes où le commerce a toujours trouvé impulsion et expansion.

Depuis Marrakech où nous avons célébré la naissance de l'OMC, le commerce mondial dispose désormais d'un cadre institutionnel où il peut se développer et croître dans le respect de règles stables et convenues. De ce fait, il est devenu, plus que par le passé, le moteur de la mondialisation et de l'intégration économique globale.

S'il est vrai que les échanges commerciaux continuent de croître en valeur et en volume à des taux dépassant ceux de la croissance du PIB mondial, ce dont il faut se féliciter, cette croissance est cependant inégalement répartie. En effet, une analyse plus fine montre que tous les acteurs de cette évolution ne sont pas logés à la même enseigne. Alors que des régions et des pays accroissent leur part dans les échanges mondiaux, d'autres voient la leur stagner, voire même régresser. L'accentuation de cette tendance est porteuse d'effets de marginalisation avec tous les risques que cela comporte pour l'équilibre mondial.

La marginalisation de certains pays, particulièrement les PMA, et de certaines régions entières comme l'Afrique, fait que l'intégration économique globale reste encore un objectif lointain.

Il nous incombe de faire en sorte que le contenu de ce concept soit traduit dans les faits. C'est, de l'avis de ma délégation, le premier défi que notre Organisation devra relever pour être à la hauteur des espoirs que sa naissance a suscités et dont elle est porteuse.

A cet égard, l'intégration des pays africains doit être au centre de nos préoccupations. L'Afrique est confrontée à d'innombrables difficultés qu'elle a du mal à relever. C'est pourquoi la mise à niveau des économies des pays de ce continent doit être sérieusement envisagée et ce à travers des mesures d'accompagnement ciblées dans le cadre d'une coopération multilatérale et bilatérale renouée.

Dans ce cadre, le Maroc se félicite de la mise en place d'un plan d'action global et intégré en faveur des PMA.

En ce qui concerne les accords régionaux, ma délégation pense qu'ils représentent un tremplin vers la libéralisation au plan mondial. Vouloir nier les considérations géographiques, historiques et culturelles qui en constituent souvent la trame pour n'y voir que l'aspect purement commercial peut conduire à créer des tensions et des réflexes de rejet du système multilatéral.

La seule façon, à notre avis, d'assurer la gestion de ces accords au sein d'un système global est de faire en sorte que la libéralisation entamée au plan multilatéral se poursuive et que ses bénéfices soient mieux répartis. C'est un processus de convergence inéluctable qu'il faudrait gérer de façon rationnelle et efficiente afin qu'il n'aboutisse pas à la marginalisation des pays qui dépendent encore largement des accords préférentiels.

Depuis sa mise en place, l'OMC a certes enregistré de grandes avancées dans la mise en oeuvre des engagements souscrits et dans l'établissement et le fonctionnement de ses mécanismes de surveillance et de règlement des différends.

A Marrakech, nous avons convenu de mener des négociations dans un certain nombre de domaines. Celles-ci ont connu des fortunes diverses. Le fait que certaines n'aient pas été conclues dans les délais prescrits et que d'autres, menées à terme, n'ont pas été à la hauteur des objectifs retenus, devrait nous interpeller. Leur échec ou semi-échec a quelque peu affaibli le système.

Nous avons aussi pris l'engagement d'entreprendre des négociations dans certains secteurs et de passer en revue les dispositions de plusieurs accords.

Ce programme, très ambitieux, devra être respecté pour consolider la libéralisation déjà entamée, notamment dans le secteur agricole au profit duquel nous demandons avec insistance la mise en oeuvre intégrale des engagements souscrits. Le Maroc, pour sa part, faut-il le souligner, a déjà rempli l'ensemble de ses obligations.

Avec les Accords de Marrakech, l'économie mondiale est entrée dans l'ère de la globalisation. Les produits sont, de toute évidence, de plus en plus manufacturés, financés et distribués selon un processus international et non national. Les mesures à la frontière ont ainsi perdu de leur importance du fait du développement des marchés internationaux de capitaux et des activités des entreprises. L'intensité de cette globalisation accentue la nécessité d'une coopération entre les pays à l'effet de renforcer la cohérence économique mondiale.

Dans ce contexte, nous constatons avec regret que la question de la cohérence, qui a été une des principales affirmations de la Conférence de Marrakech, reste encore au stade de voeu pieux. Il est donc impératif que des efforts soient déployés pour édifier ce cadre dans lequel la cohérence des politiques économiques sera assurée.

Nous reconnaissons que l'une des leçons de cette fin de siècle a été la prise de conscience de plus en plus grande des liens étroits existant entre l'investissement étranger direct et l'accroissement des flux commerciaux. La multiplication des accords bilatéraux et régionaux dans ce domaine, qui s'est traduite par l'augmentation spectaculaire des flux d'investissement étranger direct, rend nécessaire l'examen de cette question.

Le Maroc soutient donc l'idée selon laquelle l'OMC devrait prendre la décision d'examiner ce sujet, en collaboration avec la CNUCED, en ayant à l'esprit, bien entendu, la complémentarité existante entre le commerce et l'investissement.

Pour ce qui est de ce qu'on appelle "la clause sociale", le Maroc considère que tout consensus sur la question doit tenir dûment compte des éléments suivants:

- 1) le respect des normes du travail internationalement reconnues;
- 2) la compétence de l'OIT dans la promotion de ces normes;
- 3) le non-recours à des mesures protectionnistes pour mettre en application ces dites normes.

La libéralisation des échanges, favorisée également par le développement de l'information et de la communication, a eu pour conséquence l'émergence d'un système mondial de production et de distribution dans lequel les entreprises jouent un rôle fondamental. C'est ce système qu'il conviendrait de réguler notamment par l'adoption à la fois au niveau national et international de règles sur la concurrence pour juguler les effets néfastes dont il pourrait être porteur.

Comme on peut le constater, le chemin menant vers un monde réellement ouvert et équitable est encore long et parsemé d'écueils. La tâche, néanmoins, est exaltante puisqu'il s'agit pour nous tous de contribuer, à l'aube du troisième millénaire, à la construction d'un monde plus équilibré et plus stable, un monde libre et prospère, mais pas uniforme et où pourront s'épanouir toutes les diversités qui font sa richesse.